



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**RÉUNION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
(Article L 121 – 10 du Code des Communes)

**Le Conseil Municipal se réunira à la mairie,  
le jeudi 12 mars 2026 à 20h30.**

**Affiché, le 6 mars 2026**

**ORDRE DU JOUR - Session ordinaire**

Adoption du procès-verbal du 4 décembre 2025

**I-Délibérations**

1. Débat d'orientation budgétaire exercice 2026 – Budget Principal,
2. Autorisation donnée au maire de signer la convention de mise à disposition d'une balayeuse avec chauffeur par la commune de Thorigny-sur-Marne au profit de la commune de DAMPMART,
3. Autorisation donnée au maire de signer la convention pour la mise en place d'un service commun relatif aux ressources humaines au sein de la communauté d'agglomération de Marne et Gondoire,
4. Présentation du rapport social unique (RSU) au titre de l'année 2024,
5. Modification du périmètre du SDESM par adhésion des communes de Cesson et Sammeron,
6. Motion relative au projet de Loi Décentralisation.

**II- Décisions**

1. Renouvellement adhésion 2026 médecine professionnelle et préventive,
2. Convention archives 2026,
3. Convention recollement des fonds d'archives post électoral,
4. Renouvellement contrat suivi système exploitation réseau et suivi progiciels pack,
5. Organisation des opérations de mise sous pli et de colissage de la propagande pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2026.

**III-Information**

**Le Maire,  
Laurent DELPECH**

